



# ivre Manzac

Juin 2025

## Dans ce numéro

Actualités Mairie.....de 1 à 3

Actualités Vie Associative.....4

## Informations utiles

- Mairie 575 avenue des résistants

24 110 Manzac sur Vern

Téléphone : 05 53 54 28 73  
marie.manzacsurvern@gmail.com

### Ouverture Mairie :

Lundi, Mardi : 13h30 à 17h30  
Vendredi : 8h30 à 12h15 et 13h00 à 18h00. Un accueil est assuré le jeudi après-midi par Sylvie pour les urgences

### Ouverture Agence Postale :

Lundi, Mardi, Jeudi : 13h30 à 17h30  
Vendredi : 13h30 à 18h00

- Ouverture Bibliothèque : Samedi matin de 10h à 12h

- Permanence médicale : Mercredi 14h/18h  
Docteur Boulais 06.64.42.23.80

- Intercommunalité : Le Grand Périgueux, 255 rue Martha Desrumaux 24000 Périgueux  
05 53 35 86 00

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal a voté le 03 avril dernier, le budget primitif de la Commune. Malgré le désengagement continu de l'Etat et les baisses des dotations annoncées, le budget a été élaboré sans augmentation des taux communaux. Le budget 2025 s'équilibre à **552 592 €** pour la section de fonctionnement et **221 798 €** pour la section d'Investissement. En 2025, le Conseil Municipal a souhaité poursuivre les travaux de rénovation de l'école avec la réfection de la cour d'école et la création d'un préau photovoltaïque. Ce projet apportera sécurité et confort pédagogique pour nos enfants, et permettra de réaliser de substantielles économies d'énergie par une autoconsommation collective entre les différents bâtiments communaux, dans une démarche toujours plus environnementale.

Ce projet, d'un montant total de **132 290 € (TTC)** a reçu le soutien financier du Grand Périgueux, du Département de la Dordogne et de l'Etat, à hauteur de 79%. La commune investira ainsi sur ses fonds propres **25 000 €** sous forme de prêt d'une durée de 6 ans. Le solde de l'opération sera financé par un prêt-relais intégralement remboursé sous 2 ans par lesdites subventions. Dans un contexte économique toujours compliqué, le financement de ce projet a pu être réalisé grâce à une diminution de plus de 50% de la dette de la collectivité en 3 ans, passant de 320 000 € en 2021 à 147 000 € en 2024. Les travaux devraient commencer prochainement. Les autres projets de la collectivité s'inscrivent dans la continuité des années précédentes : embellissement du bourg, rénovation des routes et des bâtiments communaux et maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

Le Conseil a également confirmé sa volonté de renforcer le soutien financier à l'égard des associations communales ou encore de son CCAS.

Laurent TARDIVAUD



**Notre site va être inaccessible durant le mois de juillet.**

## Agenda

14 juillet Marché gourmand et dansant organisé par la mairie



14 septembre

Journée consacrée à la BIODIVERSITE



2 et 3 août Fête du village et Brocante



26,27 et 28 septembre

Festival de théâtre amateur



## Actualités mairie

# Résultats 2024

	RECETTES	DEPENSES	TOTAL FIN 2024
INVESTISSEMENT	173 557	168 319	5 238
FONCTIONNEMENT	631 982	514 405	117 577
TOTAL	805 539	682 724	122 815

Les résultats 2024 font apparaître un excédent d'investissement de **5 238 €** et de **117 577 €** pour le fonctionnement, soit un fond de roulement (trésorerie) de **122 815 €**.

Depuis 2021, la Municipalité a contenu ses dépenses de fonctionnement, aidé par une volonté d'investissement énergétique affirmée (changement chaudière, isolation, etc.). Bien que les dotations de l'Etat soient en baisse constante, l'Épargne Brute est en hausse en 2021, 2022 et 2023. En 2024, la commune a puisé dans ses ressources propres (épargne brute négative) afin de rénover et entretenir les chemins communaux. Tous ces efforts ont permis de réduire notre dette de 50% depuis 2021 pour s'établir à **147 000 €** fin 2024 et une projection de nullité en 2030.

Année	2021	2022	2023	2024
Recettes réelles de fonctionnement (€)	426 399	472 629	475 678	481 521
Dont Produits de cessions	0	8 000	0	0
Epargne Brute (€)	1 629	19 991	22 195	-26 753
Taux d'épargne brute (%)	0,38 %	4,3 %	4,67 %	0 %



### ➤ Dépenses d'investissement en 2024

- ✓ Remboursement des emprunts : **33 K€**
- ✓ Voiries: **116 K€**
- ✓ Bâtiment scolaire (5,2K€) - Porte de l'école
- ✓ Bâtiments publics (3,6K€) – Remplacement des volets Mairie
- ✓ Panneaux de signalisation (1,8K€)
- ✓ Radiateurs SDF : **1K€**
- ✓ Aspirateur école : **0,7 K€**

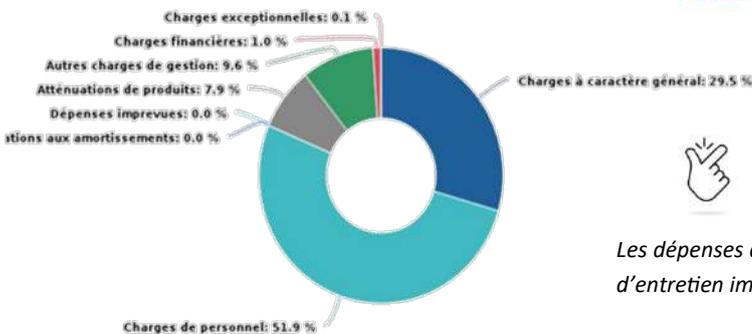
### ➤ Recettes d'investissement en 2024

- ✓ FCTVA: **13K€**
- ✓ Taxes d'aménagement: **4,2K€**
- ✓ AC Grand Périgueux: **53K€**
- ✓ Subventions **52K€**
  - Etat (DSEC) : 38K€
  - Département : 12K€
  - Fondation du Patrimoine (Poids public): 2K€

La rénovation des chemins communaux représente plus de 88% des travaux d'investissement en 2024 (hors emprunt)

Il manque une subvention de 31K€ du Grand Périgueux dans le cadre du fond de concours. Cette subvention sera versée en 2025

### ➤ Dépenses de fonctionnement en 2024



### ➤ Recettes de fonctionnement en 2024

- ✓ Les recettes de **GESTION** augmentent de 1,4% par rapport à 2023, soit **+6,6K€**
- ✓ Les recettes **REELLES** (Gestion + produits exceptionnels) augmentent au final de 1,2% (contre 0,6% en 2023) soit **6K€** -

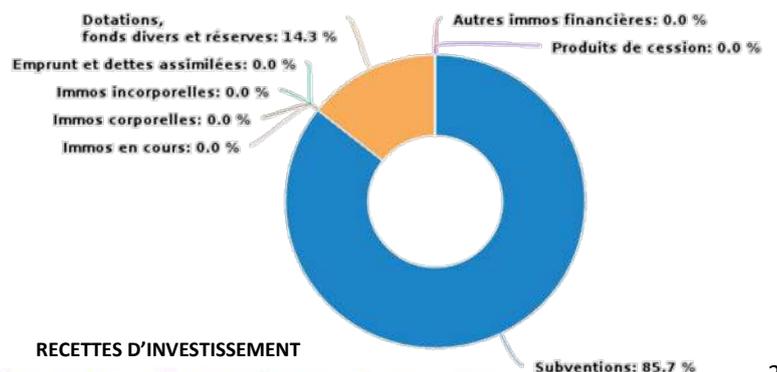
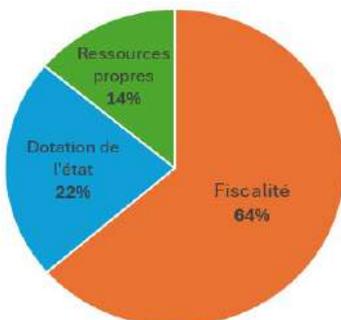


Impôts & taxes : stables par rapport à 2023  
 Restauration (cantine) : +2,3%  
 Revenu des immeubles : +14,8% dont 5 483€ de location de salle des fêtes

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de **10%** en raison des travaux d'entretien importants de voirie réalisés en 2024 (inflation de 2%).

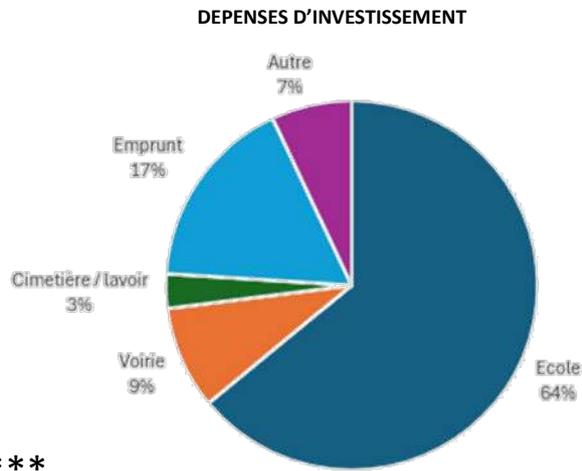
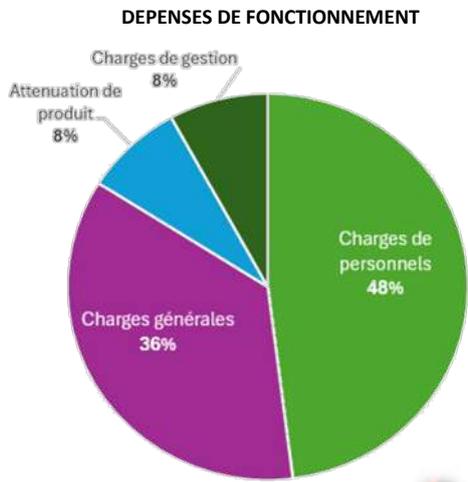
## BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget primitif 2025 s'établit en équilibre à 221 798 € pour la section d'investissement et 570 076 € pour la section de fonctionnement pour un total de 791 875 € (-0,4% par rapport 2024). En 2024, la Commune a investi fortement sur notre voirie. En 2025, les travaux porteront principalement sur la construction du préau scolaire et la rénovation de la cour d'école. Mais le Conseil a voté également, dans le budget primitif, la rénovation de certains chemins communaux et du lavoir. D'autres investissements sont également prévus, comme la mise en place d'un thermostat connecté pour la salle Michel Girard ou encore l'achat de matériels informatiques dans le cadre d'une digitalisation toujours plus importante demandée par les pouvoirs publics. »



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT



\*\*\*\*\*



## FEUX ET BRUITS

Les feux et le bruit soumis à réglementation : Interdiction totale de brûlage à l'air libre des déchets verts à Manzac-sur-Vern du 1er mars au 30 septembre. En dehors de ces dates, il faut établir une demande auprès de la mairie.

Les particuliers comme les entreprises sont soumis à des règles strictes concernant le bruit. Les jours ouvrables de 8h30 à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. En dehors de ces horaires, tout bruit est considéré comme tapage et donc sanctionné par la loi.

### Les petits travaux de nos agents



Entretien au niveau de l'Eglise et du Presbytère : nettoyage, démoussage des pierres et de la toiture, enlèvement du fameux « sapin ». Le caveau communal a été refait par nos agents. Lors du dernier conseil municipal, nous avons annulé les tarifs d'utilisation de celui-ci dans la limite réglementaire de 6 mois d'occupation.



\*\*\*\*\*

### Mémoire de Manzac



Vendredi 21 Mars 2025, les élèves de CM1/CM2 de la classe de Mme TAUDIERE, sont allés à la rencontre de l'histoire de la Seconde guerre mondiale dans notre région, en l'occurrence à Oradour sur Glane. L'invitation avait été formulée et le transport en car offert par l'association des « Enfants des Morts pour la France », représentée par Maguy PEYPELUT. La visite du Centre de la Mémoire a été offerte par l'association Mémoire de Manzac dont certains membres ont assuré l'accompagnement des enfants. Malgré une météo guère clémente, les élèves ont montré un intérêt certain lors de la visite des ruines du village. Ils ont également participé au concours « Une image et des mots », concours qui consistait pour chaque élève à choisir une photo prise dans le village martyr et à la commenter par écrit.



Les classes des PS et MS et CM1 et CM2 ont visité le rucher de l'école. Les enfants ont terminé la visite par une dégustation de miel.



Ils ont participé à semer des graines de jachère fleurie ...résultat dans quelques semaines. . .

## Vie associative et commerçante



La section des anciens combattants remercie tous les acteurs qui ont participé par leur présence, par leurs actions et investissements au bon déroulement de la cérémonie du huit mai 2025. L'implication de la directrice, Julie Taudière, avec les enfants de l'école est à souligner. Merci aux porte drapeaux et à la municipalité.

### La fête de la musique

Sur la scène ouverte, les groupes Nonobstant, JJAmical et Docteur Lucky Blues Band se sont succédés en mettant une belle ambiance. Malgré la chaleur, vous êtes venus nombreux et nous vous en remercions. Nous sommes reconnaissants pour toute l'aide apportée par la municipalité.

Le bureau de Manz'AAC



\*\*\*\*\*

Notre rendez vous pour le marché gourmand est pris ! Venez **nous rejoindre le 14 juillet en soirée** pour fêter ensemble la fête nationale ! Comme à son accoutumée, ce marché promet d'être très gourmand, très festif et aussi **très dansant** ! Nous vous attendons nombreux et nous réjouissons de vous retrouver et surtout, n'oubliez pas vos couverts !



Pour sa cinquième création, la troupe "les décors sont de Roger" a adapté "Casé" de Rémy De Vos, un vaudeville dans lequel Christine au chômage et son mari Frédéric mis au placard à son travail tentent de garder la tête hors de l'eau grâce à une idée originale mais risquée. Quiproquos et personnages hauts en couleurs garantis.

Vendredi 26 Septembre et Samedi 27 Septembre à 20h30 et Dimanche 28 Septembre à 15h30 à la salle des fêtes de Manzac.



SAMEDI 14H Dimanche

Organisé par Les Amis de la fête

MANZAC SUR VERN 24110

## Fête du village

Contact et  
Réservation  
06 08 10 29 45



L'association **LES AMIS DE LA FÊTE VOUS CONVIE** à la **fête annuelle du mois d'août** ! Venez nombreux ! Et cette année, elle fait participer l'Association Eglise et Patrimoine, excellente initiative ! *Chers manzacois, nous sommes ravis de vous annoncer que l'Association Eglise et Patrimoine tiendra un stand le dimanche à la brocante du mois d'août ! Pour que nous puissions récolter des fonds pour nos projets, nous faisons appel à votre générosité. N'hésitez pas à nous confier les objets dont vous n'avez plus l'usage : vaisselle, livres, jouets, petits meubles . . . Tout ces objets auront une nouvelle vie !*

Contacts : Murielle Magne au 06 08 37 53 50

Henriette DEVILLARD au 06 52 19 41 02

Pour l'association, **Henriette DEVILLARD**

\*\*\*\*\*

### Etymologie des lieux dits :

**GENCILLE** : Certainement le hameau dont le nom a suscité le plus de recherches, et offert le plus de possibilités, dont aucune, hélas, n'est convaincante. Quelques auteurs ont vu, dans ce nom, un dérivé de GENTANIA, la gentiane. Ce n'est guère plausible, cette plante ne poussant qu'à partir d'une certaine altitude, environ 500 m, et sur un sol non calcaire. D'autres ont fait le rapprochement avec GENISTA, le genêt, douteux. Certains ont évoqués GUANCILLE, petit gué. Possible, car le hameau est situé au bord du Vern. Mais l'hypothèse la plus vraisemblable repose sur le mot CENSUARII, qui désignait les fermiers ayant le CENS, redevance féodale. Le mot CENSE, toujours usité dans certaines régions, signifie ferme, exploitation agricole. On peut raisonnablement penser qu'à partir du radical « CENSE » et du diminutif »LLE », ait pu naître le mot GENCILLE : petite ferme. De légers glissements nous amènent sans peine au nom actuel.



Après 4 ans passés au restaurant scolaire, Fanny va vers une nouvelle aventure. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour son implication sans faille, sa joie de vivre et son éternel sourire :). Merci pour tout et bonne chance.